

**ÉCOLE JULIEN COCHIN**  
**64 grande rue**  
**78 580 Jumeauville**  
**☎ 01. 30 . 93 . 98 . 88.**

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE SÉANCE DU 12 novembre 2012

Le Conseil d'École s'est réuni le 12 novembre 2012 à 18h30, dans la classe de cycle 3 .

### Étaient présents :

- Mmes Rey, Mme Boender et M. Galtié, représentants élus des parents d'élèves ;
- Mmes Dupont, Liberpré et M. Samoyeau, enseignants ;
- Mme Cabanillas représentante de la commune de Jumeauville.
- Excusés : M. Langlois, maire de la commune de Jumeauville ;

Secrétaire de séance : M. Samoyeau

L'ordre du jour est abordé comme suit :

### **1. Elections & rôle du Conseil d'école**

- Cette année, les élections n'ont pas eu lieu faute de candidats dans les délais. Nous avons donc été obligés pour la première fois de tirer au sort les parents délégués.
- Sont sortis au tirage au sort pour cette année scolaire : Mme Rey, Mme Boender et M. Galtié. Les suppléants étant : Mme Routeau, Mme Cholet et M. Masson.
- L'objectif du Conseil d'école est de réunir trois fois par an les 3 partenaires de l'école : l'équipe enseignante, les parents et la commune.
- Le conseil d'école permet de discuter de tous les sujets concernant l'école. Par exemple, la cantine, les sorties scolaires, l'hygiène et la sécurité, les actions pédagogiques, le règlement intérieur, le projet d'école... Néanmoins, en aucun cas, le Conseil d'école ne permet d'aborder le cas d'un élève en particulier.

### **2. Effectifs et personnels**

- Rappel des effectifs de rentrée :  
PS : 12 MS : 11 GS : 10 CP : 8 CE1 : 15 CE2 : 8 CM1 : 8 CM2 : 3 = 75 élèves
- M<sup>me</sup> Dupont a obtenu le renouvellement de son quart temps et est remplacée le vendredi par Mme Coatrieux.
- L'anglais est assuré par M<sup>r</sup> Samoyeau en cycle 3 et en CP-CE1. Mme Liberpré prend le cycle 3 pendant ce temps d'échange de service en poésie et instruction civique.
- L'aide personnalisée aux enfants se déroule le matin de 8h20 à 8h50.
- Une employée communale vient surveiller le dortoir ce qui libère l'ATSEM pour aider la maîtresse.

### **3. Règlement intérieur**

- M. Samoyeau rappelle aux parents la nécessité de vérifier que les enfants n'apportent pas de médicaments. Un traitement peut être envisagé dans le cadre d'un PAI (ex : asthme).
- Changement cette année : le PAI est la demande des parents qui doivent prendre contact avec le CMS des Mureaux.
- M. Samoyeau rappelle que les enfants doivent être accueillis dans un état de santé compatible avec les exigences de la scolarisation. Les enfants fiévreux doivent rester à la maison.
- Mme Dupont rappelle la nécessité de respecter impérativement les horaires.
- Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

#### **4. Coopérative scolaire**

- Mme Cabanillas rappelle la différence entre la Caisse des écoles et le Coopérative scolaire. La Caisse des écoles sert pour les gros investissements (mobilier, classe verte, sortie, Noël de l'école...) et dépend de la Mairie alors que la Coopérative scolaire est plus « l'argent du quotidien de l'école » (fournitures manquantes, achats de matériel pour tel ou tel type de projet, sorties...). Cette dernière est gérée par l'école elle-même.
- Présentation des comptes de l'année passée aux membres du conseil d'école :  
Dépenses annuelles : 7345,22 € recettes annuelles : 5943,80 € déficit : 1401,42 €  
KERMESSE 2012 : recettes : 2616,30€ dépenses : 754,14€ bénéfices : 1862,16 €  
(Kermesse 2011 : bénéfices : 1470 €)  
Situation du compte au 1<sup>er</sup> septembre : 5594,89 €
- Les revenus de la coopérative sont : le photographe scolaire, la kermesse et les dons des parents.
- L'argent accumulé permettra de financer au moins des sorties supplémentaires en plus de celle financée par la caisse des écoles.

#### **5. Projet d'école**

- Le projet d'école est rédigé pour 3 ans. Les 3 axes retenus pour les 3 années à venir sont :
  - 1) Maîtrise de la langue sous toutes ses formes notamment maîtrise de la lecture et de la langue orale.
  - 2) L'enseignement des mathématiques en particulier l'exploitation de données et les grandeurs et mesures.
  - 3) Découvrir des œuvres et des pratiques artistiques.
- Les actions pour cette année sont : un volet cinéma qui fait suite au volet musée de l'année passée, un travail spécifique sur le vocabulaire des problèmes avec les élèves en difficultés.

#### **6. Informations diverses**

- Le spectacle de Noël aura lieu le jeudi 20 décembre à la salle des fêtes après le repas de Noël. Il sera exclusivement réservé aux enfants. Le samedi 15 décembre, une séance cinéma sera proposée et ensuite le Père Noël distribuera les cadeaux aux enfants à la salle des fêtes.
- Les livrets scolaires seront donnés aux enfants avant les vacances de Noël. Pour les PS et les MS, les livrets seront donnés en février.
- Nous avons une petite épidémie de varicelle sur l'école en ce moment.
- Une alarme incendie est installée depuis cet été.
- Sortie école et cinéma : sorties prévues le 13 décembre, le 15 avril et le 16 mai.
- A ce jour, nous n'avons pas plus d'informations sur l'organisation de l'année prochaine concernant la semaine à 4 jours et demi.
- Les postes budgétisés l'année passée n'ont pas été achetés. Il faudra les remettre dans le prochain budget.
- M.Samoyeau demande à avoir l'état du budget de l'école afin de le solder afin la fin de l'année.
- Cantine : certains parents se plaignent que les enfants n'ont pas assez de temps pour manger. Mme Cabanillas répond que l'année passée les enseignants se plaignaient que les enfants arrivaient trop tard à l'école et n'avaient pas assez de récréation. Il faut prendre en considération que tous les midis, 50 enfants en moyenne mangent à la cantine et parmi eux beaucoup de petits. Il faut être à l'école vers 13h pour avoir un temps suffisant de récréation. 50 minutes de repas semblent être un temps raisonnable.

- Certains parents se sont plaints que lors de la sortie musée à Paris, ils n'avaient pas pris assez le temps de visiter le musée. M.Samoyeau répond que c'était volontaire et que visiter un musée avec des élèves avec 50 enfants ne se fait pas comme une visite classique. L'objectif était justement de passer très vite sur les œuvres pour en tirer une information avant l'atelier de la deuxième partie de la sortie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

À Jumeauville, le 12 novembre 2012

La Secrétaire de séance,

Le Directeur

Copie transmise à :

- Madame l'Inspectrice de l'Éducation nationale
- Monsieur le Maire de Jumeauville
- Mesdames, Messieurs les représentants élus des parents d'élèves
- Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les membres de l'équipe enseignante